

DEXTROMÉTHORPHANE (DXM) ?

Par Profil supprimé Postée le 15/04/2010 13:41

Pourriez-vous m'indiquer s'il existe une toxicité, ou un risque de dépendance/acoutumance, à prendre du dextrométhorphan (DXM) à raison de 300 mg/jour, réparti dans la journée. Ceci, entre autre, et surtout, pour me sevrer d'une "ancienne" addiction (2003-2008) à la codéine/subutex (je prenais jusqu'à 6 mg de subutex, et avant le subutex, jusqu'à 50 comprimés de néocodion, ou codoliprane...), opiacés que j'ai arrêté (ce fut très "dur"), avec l'aide aussi de "l'association Nicotine + Buspirone (Buspar)", qui facilite également le sevrage des opiacés. A propos du DXM, il existe de nombreux articles scientifiques prouvant sa capacité à gérer les effets du sevrage aux opiacés, à des doses +/- "modérées" bien sûr. J'ai cherché dans la liste officielle des "stupéfiants", et le dextrométhorphan (DXM) n'y apparaît pas, contrairement à la codéine ou à la buprénorphine/subutex. Je crois que c'est un "isomère" de la codéine, qui n'a pas les mêmes "propriétés" ni "effets"... Ou un "dissociatif", + "hallucinogène" à (très) hautes doses... Il me semble qu'il peut y avoir "seulement" une dépendance "psychologique", dans la mesure où j'ai déjà pu le réduire de 500 mg environ à 300 mg, sans réelle sensation de manque (non comparable en tout cas, avec la sensation de manque éprouvée lors du sevrage des "vrais opiacés"...).

Merci de bien vouloir "m'éclairer" un peu sur ce produit.

Bien à vous.

Renaud

Mise en ligne le 15/04/2010

Bonjour,

Le dextrométhorphan (DXM) est un dérivé morphinique et à ce titre, comme pour tous les opiacés, le risque d'accoutumance et de dépendance est réel et ce d'autant plus lorsque les doses thérapeutiques ne sont pas respectées. La dépendance à cette molécule n'est donc pas que psychologique contrairement à ce que vous pensiez.

En cas de surdosage, le dextrométhorphan provoque nausées, vomissements, vertiges, nervosité, agitation, confusion, somnolence. En cas de surdosage massif cela peut aller jusqu'au coma, à une dépression respiratoire, à des convulsions.

N'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, ouvert de 8h à 2h du matin) pour toute information complémentaire.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE- SITE HEVEA

6-8, rue Saint-Fiacre
Centre Hospitalier de Meaux
77108 MEAUX

Tél : 01 64 35 35 82

Site web : www.ch-meaux.fr

Accueil du public : Lundi: 9h-12h30 et 14h-16h30. Mardi: 10h30-12h30 et 16h-20h. Mercredi, Jeudi et Vendredi: 9h-12h30 et 14h-16h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes et consultations parents, sur rendez-vous

COVID -19 : Permanence téléphonique assurée. Suivis individuels en téléconsultations . Possibilité d'un accueil en présentiel après évaluation au téléphone (urgence, traitements...)

Voir la fiche détaillée